VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGES ET LOTS A BATIR

Bien situés, près des lignes de cars

Succession de Mme Mary Donnelly, Vve de Charles Sievers

No 100,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. KERNAGHAN encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, 5 septembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 23 juillet 1912 et signé le 30 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée Division D dans l'affaire sus-intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir—

Premier—Le double cottage en bois à un étage Nos 2006 et 2008 rue Delachaise contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues South Rampart, Foucher, Saratoga, et Delachaise désigné par la lettre I, sur un plan de J. O. Hasam député voyer de ville daté du 10 mars 1908, annexé à un acte devant Jeff C. Wenck, notaire, le 10 septembre 1908 et mesure d'après ce plan vingt-neuf pieds deux pouces une ligne en front de Delachaise vingt neuf pieds un pouce et deux cinquièmes de ligne à l'arrière sur un profondeur sur la ligne le séparant du lot H de quatre-vingt onze pieds un pouce six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot J de quatre-vingt-dix pieds.

Deux—Le double cottage en bois à un étage Nos 2010 et 2012 rue Delachaise contenant quatre chambres de chaque côté sur un certain lot de terrain situé dans le même district et carré que le bien précédemment décrit ci-dessus désigné par la lettre J sur ledit plan de Hasam et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne sur la rue Delachaise, vingt neuf pieds, un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur en arrière, sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot "I" de quatre vingt dix pieds sur une profondeur sur l'autre ligne du côté le séparant du lot "K" de quatre vingt huit pieds dix pouces et deux lignes.

Trois—Le cottage double en bois à un étage Nos 2014 et 2016 rue Delachaise, contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terrain désigné par la lettre K sur ledit plan par Hasam et situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci-dessus et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et une ligne sur la rue Delachaise vingt-neuf pieds un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur à l'arrière sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot J de quatre-vingt-huit pieds dix pouces et deux lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot L de quatre-vingt-sept pieds huit pouces et quatre lignes.

Quatrième—Le double cottage à un étage en bois Nos 2017 et 2019 rue Foucher contenant quatre chambres de chaque côté sur un certain lot de terre situé dans le même district et carré que les propriétés décrites ci-dessus désignées par la lettre "G" sur ledit plan de Hasam et mesure vingt-neuf pieds sur la rue Foucher, vingt-neuf pieds un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur à l'arrière sur une profondeur sur la ligne le séparant du lot F de quatre-vingt dix pieds et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot D de quatre-vingt-huit pieds, deux pouces et deux lignes.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le solde d'un an, après date d'avant être garanti par billets avec hypothèque sur ladite propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an payable semi-annuellement avec toutes les clauses usuelles et commatoires d'hypothèque. Les taxes de 1912 exigibles en 1912 devant être payées par l'acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, ledit dépôt ne portant pas d'intérêt.

Les lots devant être remarqués aux coudemars jusqu'au partage de acte de vente. Les actes de vente devant Walter Young, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'adjudicataire devant supporter toutes les dépenses de cette vente.

Hart Kernan & Dart, Thos G. King, avocats.

4 août—4 11 18 25—sept 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

BON DOUBLE COTTAGE,

Nos 2033 et 2035 Rue Foucher.

Mlle Elizabeth Sievers et al vs le mineur Edward James Sievers

No 101,062—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet—JEUDI, le 5 septembre 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 22 juillet 1912 et signé le 29 juillet 1912 par Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour précitée Division C dans l'affaire sus mentionnée la propriété suivante décrite, à savoir—

Le cottage double en bois à un étage, No 2033 et 2035 rue Foucher, contenant quatre chambres de chaque côté sur un certain lot de terrain situé dans le Sixième district de cette ville et de la carré borné par les rues Foucher, De Armas, Sed Rempart et Saratoga désigné par la lettre "G" sur un plan dressé par J. O. Hasam député voyer de ville, daté du 10 Mars 1908 et annexé à un acte devant J. J. C. Wenck, notaire le 10 Septembre 1908 et mesurant vingt-neuf pieds de front à la rue Foucher, vingt-neuf pieds un pouce et deux cinquièmes de ligne en largeur à l'arrière sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot F de quatre vingt dix pieds et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot D de quatre vingt-huit pieds, deux pouces et deux lignes.

Conditions — Un tiers au plus comptant, le solde d'un an, après date d'avant être garanti par billets avec hypothèque sur ladite propriété portant 8 pour cent d'intérêt par an payable semi-annuellement avec toutes les clauses usuelles et commatoires d'hypothèque. Les taxes de 1912 exigibles en 1912 devant être payées par l'acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, ledit dépôt ne portant pas d'intérêt.

Le loyer devant rapporter vente jusqu'au partage de acte de vente. Les actes de vente devant W. Walter Young, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'adjudicataire devant supporter toutes les dépenses de cette vente.

Hart Kernan & Dart, H. W. Robinson, E. M. Stephens, W. Walter Young, Thos G. King, avocats.

4 août—4 11 18 25—sept 1 5

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrains à bâtir qui s'améliore

Sur Ligne de Chars Electriques

—A—

"Gentilly Terrace & Edgewood".

Succession de Delphine Gravier.

No 87,657—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 juillet 1912, par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour précitée Division E dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Six certains lots de terre désignés sur le plan par la rue Lew le Pionnier de Hunters Hunters maintenant Eads et Deers-Digues commençant 11 12 13 24 25 et 26 de l'ilet No 226 du faubourg Bracker (maintenant 148e) Les lots 11 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Deers-Digues 104 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur. Les lots Nos 24 25 et 26 mesurent chacun 30 pieds de façade à la rue Hunter maintenant Eads, sur 154 pieds 6 pouces et 3 lignes en profondeur le tout d'après un plan par Surgi arpenteur du 27 avril 1836 acquis par Delphine Gravier d'Adolph Lang, par acte passé devant Jos Cuvillier, notaire le 21 juillet 1836.

Deuxième—Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans désignés sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer le 27 jour d'avril 1836, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire sous les numéros deux cent six dans l'ilet No 156 (autrefois ilet No 202 de la ci-en Faubourg Franklin) borné par l'avenue Franklin et les rues Eads (autrefois Hunters, Dorgenois (autrefois Magistrat et Lowe. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de front à la rue Eads, autrefois la rue Hunters, sur une profondeur de 104 pieds 11 pouces et 2 lignes; entre lignes parallèles. Un grand motif pour spéculation ou placement.

Conditions: Comptant: les taxes de 1912 exigibles en 1912 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant requis au moment de la vente, les actes de vente pardevant J. B. Grimage, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. Friedrichs, E. T. Florance, avocats.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double Cottage Neufs,

Sur une avenue principale

Nos 2400-2402-2404-2406 Avenue Louisiana.

Succession de Thomas Roth

No 100,889—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL — W. A. Kernaghan, Encanteur — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 22 août 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 19 juillet 1912 de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour précitée Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congé, dans l'affaire sus-mentionnée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Le double cottage neuf à un étage en bois No 2404-2406 avenue Louisiana, coin de la rue Howard contenant quatre chambres, hangar et de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus premièrement décrite et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana, sur une profondeur de 98 pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par le No 8 sur un plan dressé par Edgar Villié voyer, daté du 10 septembre 1896, annexé à un acte de vente par McDermott à Weil, passé devant E. L. Weil, notaire le 2 avril 1904.

Deuxième—Le double cottage neuf à un étage en bois adjoignant la propriété décrite ci-dessus Nos 2404-2406 avenue Louisiana, contenant quatre chambres, hangar, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terrain situé dans le même district et carré que la propriété ci-dessus premièrement décrite et mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiana, sur une profondeur de 98 pieds entre lignes égales et est désigné par le No neuf sur le plan précité, lequel dit lot commence à une distance de 60 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard.

La propriété surmentionnée est à proximité des lignes de cars, se loue au taux de $12 50 de chaque côté et $26 pour la maison. Elles sont retirées du trottoir et sous grilles en fer.

Troisième—L'immeuble en bois No 2417 rue Howard et en arrière de la propriété susmentionnée sur un certain morceau ou parcelle de terrain situé dans le même district et carré comme celles premièrement et deuxième ment décrites ci-dessus et adjoignant celle ci en arrière mesure 30 pieds de face sur la rue Howard sur une profondeur de 60 pieds entre lignes égales et parallèles, le dit morceau ou parcelle de terrain commence à une distance de 98 pieds du coin de l'avenue Louisiana et la rue Howard et est composé de trente pieds pris de l'arrière partie des lots désignés par les Nos huit et neuf, premièrement et deuxièmement décrits.

Conditions—Comptant. Les taxes dues et exigibles en 1912 devant être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis au moment de la vente. Actes de vente devant A. Conse J. Cuneo, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosier, avocat pour Mme M. Roth; Frank T. Echezabal, avocat pour Mme J. B. Roman.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

TROIS LOTS A BATIR, AMELIORES

Avec un Immeuble en Bois à Deux Etages,

Avenue Henry Clay et rue Tchoupitoulas.

Succession de Charles H. Pilcher.

No 101,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI, le 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté du 10 juillet 1912 de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante décrite, à savoir—

Le substantiel immeuble en bois à deux étages sur trois lots de terrain coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas. Le terrain est décrit comme suit:

Trois certains lots de terrain ainsi que tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans la partie appelée autrefois Burtheville, dans le carré No 415, borné par l'avenue Henry Clay et les rues Tchoupitoulas, Calhoun et Annunciation. Les dits lots sont désignés par les Nos vingt, vingt et un et vingt-deux sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant J. D. Fajter, notaire le 24 janvier 1889. Ils s'adjoignent l'un l'autre et mesurent comme suit à savoir:

Les dits vingt et vingt et un, mesurent chacun trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Le lot vingt-deux forme le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas, et mesure trente deux pieds onze pouces de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur et de la rue Tchoupitoulas de cent dix pieds, entre lignes parallèles.

Et ce qui a été acquis par le défunt Charles H. Pilcher par achat de l'Union Home Loan Association, suivant acte passé devant W. Monroe Gurley, notaire, le 28 avril 1910 et enregistré dans le livre des transfert sous 30, fol 571.

Le sus-dit Henry Clay est pavés. Le voisinage est bon.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. Actes de vente devant John E. Upton, notaire aux frais de l'acquéreur.

J. J. Prevost, avocat.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

VENTES A D'ENCAN.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU D'UNE BUVETTE—BILLARD—PIANO—CHARRETTE.

PAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A. Kernaghan, encanteur Bureau No 339 rue Carondelet. LUNDI, 5 août 1912 à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 juillet 1912 de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans la succession de Thomas Roth, No 100,889 sur les lieux No 3926 rue Magazine, encoignure de la rue Austerlitz.

Liqueurs, installations, tableaux, billard, quenes, balles, piano automatique, charrettes, harnais etc., suivant inventaire.

Conditions—Comptant.

J. B. Rosier, avocat pour Mme M. Roth; F. T. Echezabal, avocat pour Mme J. B. Roman.

25 juil—25 28—août 4 5

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Susan Lippman, Veuve de Joseph Turk.

No 100,985—Cour Civile de District.

Division D.

GRANDE RESIDENCE SIMPLE A DEUX ETAGES,

Ayant terrain de choix, 1135 rue Philippe, Encoignure Camp.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 22 août 1912 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 18 juillet 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés comme lots 15 et 16, dans l'ilet No 25, borné par l'avenue Jackson, les rues Magnan, Philip et Camp, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 15 avril 1848, déposé comme plan No 35 en l'étude de G. E. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente deux pieds, cinq pouces et trois-quarts de ligne de face à la rue Philip sur cent vingt huit pieds, dix pouces et trois lignes et demie de profondeur; le lot No 16 formant l'encoignure des rues Philip et Camp.

Les améliorations sont connues comme No 1136 rue Philip et consistent en une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, salon double salle à manger, cuisine, office, cinq chambres à coucher, bains, gaz et égouts.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour l'année 1912. Acte de vente devant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN WALLE.

No 100,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Propriété de valeur et productive de Second District.

No 2601 rue Dumaine, coin Dorgenois.

Deux emplacements de commerce et d'habitation No 2801 et 2803 rue Dumaine.

2805-2807 rue Dumaine. 2809-2811 rue Dumaine.

Trois Cottages double en contenant quatre chambres de chaque côté.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur—Bureau 908 rue Perdido—Le JEUDI, 15 août 1912, à ——, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—En vertu de et conformément à un ordre rendu le 18 juillet 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Second District de cette ville dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dupré et White sur un plan dressé par Bourgeroi, daté du 24 décembre 1836, déposé en l'étude de F. De Armas, ancien notaire, lequel dit lot est désigné par le No Vingt sur le dit plan formant le coin des rues Dumaine et White, et mesure en mesure américaine trente et un pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine, même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne de côté du dit lot No 26 plus près de la rue Delachaise et cent vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne divisant les lots vingt six et vingt-sept.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3715-3717 rue Clara contenant cinq chambres, bains, commodités d'égouts, etc., hangar dans la cour, trotteir en béton, mur en blocs de ciment de chaque côtés.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous certificats aux frais de l'acquéreur devant Henry G. McCall, notaire.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE LIQUIDATEUR.

In Re Liquidation de la Woodland Dairy Co., Limited.

No 101,119—Cour Civile de District, Div. D.

Attendu: Laitiers, Fabricants de crême à la glace, Electriciens, Mécaniciens, Marchands de voitures, Marchands de chevaux et Spéculateurs.

A l'Encan.

Le stock entier des effets mobiliers et marchandises de la Wood and Dairy Co., Ltd., à différents endroits.

PAR STERN'S AUCTION CO—JAC H. STERN Encanteur—Vente aux enchères publiques aux divers heures dates et lieux ci-après mentionnés, en vertu d'un ordre signé le 22 juillet 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété mobilière ci après décrite à savoir—

Au coin des rues Terpsichore et Chippewa, le lundi 5 août, à 11 heures du matin

Le contenu entier dans les lieux sus-mentionnés consistant en 36 mulets, 5 chevaux 30 charrettes de livraison, 1 camion 2 buggies 1 grand lot extra de harnais doubles et simples, 1 lot d'outils de forgerons, etc., etc.

Au 511 rue rue Sud Peters, le MARDI 6 août à 11 heures du matin, le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés consistant en sabotières, coffre à glace, tubes pour glacer la crême, un grand lot de chaises en bois, 476 harasses de bouteilles, 4 harasses de moules à crême glacée, un lot de bidons pour crême à la glace séparateur de crême, moules pour crême à la glace, 6 batte à beurre, 2 diables en fer etc., etc.

Avenue St-Charles, coin de l'Avenue Louisiana, le MARDI, 6 août, à une heure de l'après-midi.

Le contenu entier des lieux ci-dessus mentionnés, comprenant les meubles et accessoires de bureau, lesquels consistent en bureaux tables et chaises, aussi pasteurisateur "Miller", coffre à glace, une machine à laver les bouteilles "Davis", un grand lot de caisses en bois pour bouteilles, caisse à sanmure, une glacière "Sweens Patent Door", un moteur de 15 chevaux compressateur, un réservoir et agitateur (500 gallons), un réservoir de 200 gallons, un rincheur "Davis", un recouvreur, un moteur 10 chevaux, courroies, une machine à égoutter le lait, une chaudière 10 chevaux, un lot d'abres de transmissions, poulies et courroies, un séparateur, un serpentin neuf pour séparateur, une cuve de 100 gallons, un lot de tuyaux, etc., etc.

Au 1160 rue Magazine, le MERCREDI 7 Août à 11 heures du matin l'entier contenu des lieux ci-dessus mentionnés consistant en un lot de meubles accessoires de valeurs comprenant 2 coffres en fer une caisse enregistreuse Nationale, Machine à additionner 1 Machine dupliatrice à circulaire, 1 Machine à écrire Underwood, 1 Machine à écrire Smith Premier, 2 Bureaux dessus à rouleau, 1 Bureau droit, deux ventilateurs électrique portatifs, 12 ventilateurs de plafonds chaises, tables, 1 pesseur Babcock 1 concasseur à glace, 1 machine à laver les bouteilles (complète) 1 convoyeur à bouteilles et caisses, 1 remplisseur "Davis" (complet), une machine à boucher les bouteilles "Davis" (complète), un réservoir de réception (1000 gallons), un réservoir à maturation (300 gallons), Barattes pasteurisateur Farrington, un retardateur Farrington, un séparateur "Alpha", une bascule plate-forme, une machine à étemper le beurre, un réservoir à crême de 30 gallons, bouteilles, bidons, réservoirs, seaux à lait, séparateur à main, une grande quantité de bidons à lait d'un à 10 gallons, manomètre, barattes Victor, passoire et hérisson, deux pertes de frigorifiques, une pompe d'aspiration 2 chevaux, tuyaux, courroies, arbres de transmission, diables, convoyeurs, un lot d'outils de mécaniciens, un lot de tubes serpentin pour compresseur, et aussi les moteurs suivants: Un 25 chevaux, un 15 chevaux, un 10 chevaux, deux 5 chevaux, un 3 chevaux, deux 2 chevaux, deux 1/2 cheval, une chaudière de 24 chevaux, une chaudière 5 chevaux; aussi un appareil frigorifique de 17 tonnes (comp et).

Le tout, tel dessus au vant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STERN'S AUCTION COMPANY.

JAC. H. STERN, Encanteur

Chas I. Denechaud, Edgar M. Cahn, avocats ment liquidateur.

24 juil—24 28—août 4 5 6 7

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

Dans le Troisième District.

Nos 1908 1910 rue Lapeyrouse.

Succession de Mme Dora B. Seelig

No 100,848—Division C—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet — Le MARDI, 13 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 5 juillet 1912, dans l'affaire sus mentionnée, la propriété suivante sera vendue—

La partie arrière du lot sept du carré No 901 dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Johnson et Laharpe, laquelle parcelle de terrain se trouve à une distance de quatre vingt dix neuf pieds trois pouces du coin des rues Lapeyrouse et Prieur et a une façade de quarante six pieds six pouces sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de trente pieds entre lignes parallèles, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent ou en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double Nos 1908-1910 rue Lapeyrouse, contenant deux chambres et hangar, de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en billets à un et deux ans, spécialement garantis par hypothèque et bien de vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an et toutes les clauses de sûreté habituelles. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente et assumer toutes les taxes de 1912 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers devant être encaissés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Felix J. Dreyfous, notaire.

A. D. Danziger, avocat.

11 juil—11 14 21 28—août 4 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonne occasion pour placement.

Joli cottage double dans le Sixième District,

Nos 3715-3717 rue Clara.

Succession d'Alexandre McDermott— No 101,064—Division B. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur. Bureau No 338 rue Carondelet—Le JEUDI, 15 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé du 11 juillet 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu comme Nos 3715-3717 rue Clara, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No trois, borné par les rues Willow, Clara Delachaise et Général Taylor, désigné comme lot No vingt-six sur une copie en bleu d'un croquis et certificat d'arpentage signé par D. E. Seghers et Son, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 14 août 1908, suivant lequel croquis ledit lot mesure trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clara, trente pieds en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds, cinq pouces et six lignes sur la ligne de côté du dit lot No 26 plus près de la rue Delachaise et cent vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne divisant les lots vingt six et vingt-sept.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 3715-3717 rue Clara contenant cinq chambres, bains, commodités d'égouts, etc., hangar dans la cour, trotteir en béton, mur en blocs de ciment de chaque côtés.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en 1912 et déposer 10 0/0 chez l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous certificats aux frais de l'acquéreur devant Henry G. McCall, notaire.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

14 juil—14 21 28—août 4 11 15

VENTES A D'ENCAN.

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Joli Lot de Terre

SUR CLAIBORNE

Entre les rues Joséphine et Melpomène

Carré Derbigny

Dans l'Affaire de Rozell McWilliams vs Héritiers de Minnie Harwood Reusch.

No 97,158 — Cour Civile de District, Division "E".

EN vertu d'un ordre rendu le 26 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 30 juin 1911 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E, de la dite Cour, je procéderai à vendre aux enchères publiques, le JEUDI 5 septembre 1912, à —— à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré No 414 sur le rôle d'assessement, lequel est borné par les rues Claiborne, Joséphine, Melpomène et Derbigny, et mesure plus ou moins 129 pieds sur la rue Claiborne sur une profondeur et face à la rue Melpomène de 261 pieds 11 pouces s'étendant vers la rue Derbigny sur laquelle elle a une façade de 44 pieds 11 pouces sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine de 281 pieds, laquelle profondeur est entièrement décrite sur la pétition du demandeur et sur un inventaire pris par Lewis R. Graham, notaire en cette ville, le 24 mai 1911, une copie duquel inventaire dûement certifié est enregistrée avec les records.

Conditions—Comptant.

CHARLES ROTH, Encanteur.

National Realty Co. Ltd.

A. M et C. Ansley, avocats pour le demandeur.

Geo Janvier, curateur ad hoc.

4 août—4 11 18 25—sept 1 5

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. McCulla et als vs Thomas McCulla et al.

No 4,296—Vingtième Cour de District Judiciaire, paroisse de Lafourche.

PAR DANZIGER & TESSIER — O. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 20 août 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 mai 1912, dans l'affaire ci dessus intitulée par la susdite Honorable Cour mentionnée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, désigné par la lettre B dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, l'avenue Louisiana et la rue Toledano, étant à une distance de 30 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Magazine et l'avenue Louisiana contigu au lot désigné par la lettre A, sur ledit plan et mesurant 23 pieds 1 pouce de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3337 (vieux No 915) rue Magazine, et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, contenant 7 chambres, chambre à bains, etc.

2. Un certain lot adjoint au lot ci-dessus mentionné, désigné par la lettre C, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjoint au lot B et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les améliorations sont désignées par le No 3333 rue Magazine, et sont identiques à ceux de la propriété premièrement décrite.

3. Un autre lot dans les mêmes District et ilet et adjoint au lot C, désigné par la lettre D et mesurant 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 97 pieds. Les bâtisses sont désignées par le No 3329 rue Magazine et sont les mêmes que les propriétés sus-mentionnées.

Les dits lots B, C, D, forment une partie des lots désignés par les Nos 7, 8, 9, sur un devis annexé pour référence à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire, le 20 février 1858. Toutes les propriétés ci dessus étant situées en la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le solde en deux payments égaux, payables en 1 et 2 ans après la date de l'adjudication, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication: la partie à crédit devant être représentée par billets à ordre avec caution pour l'acquéreur et fait en coupons en parties afin d'effectuer une division entre les parties demandeurs et défendeurs, c'est à dire en autant parties différentes, avec le droit de l'acquéreur de payer au comptant sur un toutes les parties à crédit le jour de la vente, les billets devant être garantis par hypothèques spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de non aliénando. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant ——— notaire, avec la clause d'hypothèques d'avocats, à 10 pour cent en cas que les billets soient placés entre les mains d'un avocat pour collection, et le coût des actes de vente devant être aux frais des acquéreurs. Les bâtisses sur ladite propriété devant être assurées pour au moins trois quarts de leur valeur, et les pertes s'il y en a doivent être payées au porteur des présentes desdits billets. Les billets devant être payables à la Banque de Lafourche, Thibodaux, Louisiane. Les loyers des propriétés louées à bail devant être payés aux acquéreurs à partir de la date de la vente. Les loyers dûs devant appartenir aux parties demanderesses et défenderesses; avis des propriétés louées sera annoncé le jour de la vente.

20 juil—20 21 28—août 4 11 18 20

AVIS DE SUCCESSIONS

succession de Mme Ann Tobin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 89,875— Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en pouvoir) pour lesquelles le compte final présenté par Père Thomas J. Weldon, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.

26 juil—26 31—août 4.

AVIS AUX CREANCIERS

In re Liquidation de Walker & Zoller, L'td

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 99 351—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont en pouvoir pour lesquelles le compte présenté par Wallace L. Walker et Walter T. Bohne liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Wm C. McLeod, avocat.

1 août—1 5 10

William L. Young, Examinateur d'Etat du Banquier d'Etat, versus Tentonia Bank and Trust Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,356—Division ——Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en pouvoir) pour lesquelles le compte final présenté par William L. Young, Examinateur des Banques d'Etat et Walter Danziger